

Loi [du 15 mai 1791] relative aux Gardes Nationales qui étoient ci-devant employées dans les troupes de ligne comme soldats ou officiers

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Loi [du 15 mai 1791] relative aux Gardes Nationales qui étoient ci-devant employées dans les troupes de ligne comme soldats ou officiers

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Titre de forme : [Règlement. 1791]